



La Bourgogne de nouveau en mesure de satisfaire ses marchés

Bourgogne, 19 novembre 2017

- ▶ *La récolte 2017, aussi belle en qualité qu'en quantité, dope les transactions. Les 3 premiers mois de campagne 2017/2018 affichent un très beau volume d'échanges, équivalent à celui de 2014, record de ces 20 dernières années. Cela redonne des couleurs au marché.*
- ▶ *Sur la campagne 2016/2017, le petit volume de 2016 (-18 % / 2015, soit 1,223 million d'hectolitres) a temporairement freiné les sorties de la viticulture et les volumes de transactions pour les appellations les plus touchées par les pertes.*
- ▶ *Les appellations ayant fait le plein en 2016 poursuivent leur croissance à l'export (États-Unis, Royaume-Uni, Canada) et sur les circuits de distribution français.*
- ▶ *L'arrivée de la récolte 2017, évaluée à 1,450 million d'hectolitres, devrait contribuer au dynamisme des marchés en 2018.*



© BIVB / Aurélien Ibanez

Un marché régional très hétérogène selon les appellations

Les récoltes 2014 et 2015 avaient permis de reconstituer, en partie, les stocks de vins, de nouveau amoindris pour certaines appellations par la récolte 2016. Fin juillet 2017, ils sont estimés à 9-10 mois (campagne 2016-2017), soit une estimation d'un peu plus d'1,1 million d'hl, en baisse de 10,4 % par rapport à la campagne 2015/2016.

Ce constat n'est toutefois pas homogène : les appellations n'ayant pas souffert des intempéries (gel, grêle) bénéficient de stocks plus importants.

La récolte 2017, globalement plus généreuse que celle de 2016, devrait avoir une influence positive sur cette situation. Avec un volume estimé à 1,450 million d'hectolitres, elle se situe légèrement au-dessus de la moyenne des 10 dernières années (2007 - 2016), mais en-deçà du potentiel réglementaire des appellations.

■ Des sorties de propriété à peine ralenties par la récolte 2016 (campagne 2016/2017)

Pour la campagne 2016-2017, **les sorties de propriété de la viticulture ont été supérieures aux volumes de la récolte 2016** : elles atteignent **1 321 936 hl** (contre 1,223 million d'hl récoltés en 2016). Les stocks à la viticulture n'ont donc pas pu se reconstituer, étant amputés afin de préserver au maximum les marchés.

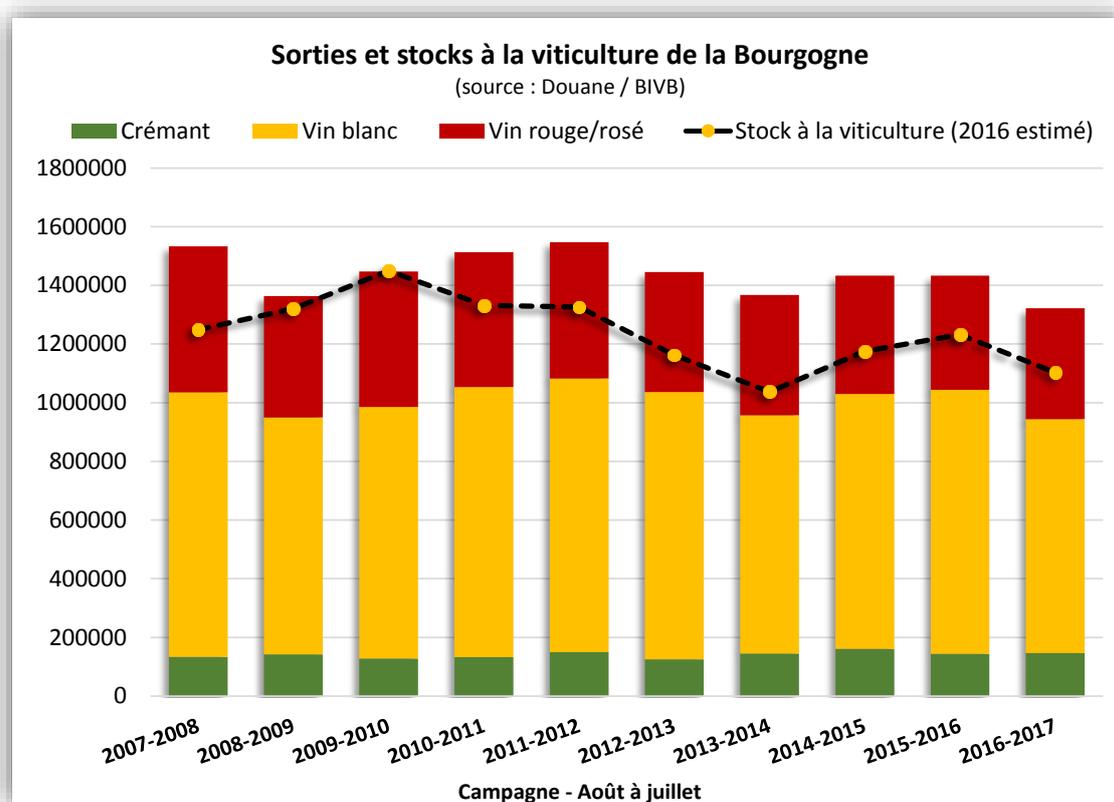
Les sorties de vins blancs (796 365 hectolitres pour la campagne 2016-2017) affichent une **baisse de - 11,5 %** (comparé à la campagne 1^{er} août 2015 au 31 juillet 2016), avec des grandes différences suivant les appellations, touchées ou non par le gel de printemps :

- ▶ les appellations **Régionales en blanc du Mâconnais progressent de 7,7 %** (24 % des volumes blancs)
- ▶ les sorties des appellations du **Chablisien** (29 % des volumes blancs) **chutent de - 23,3 %**, par rapport à la campagne 2015/2016

Les sorties de vins rouges (378 178 hectolitres pour la campagne 2016-2017) **baissent de - 2,7 %** (- 8,8 % / moyenne 5 campagnes), avec également des disparités suivant les secteurs :

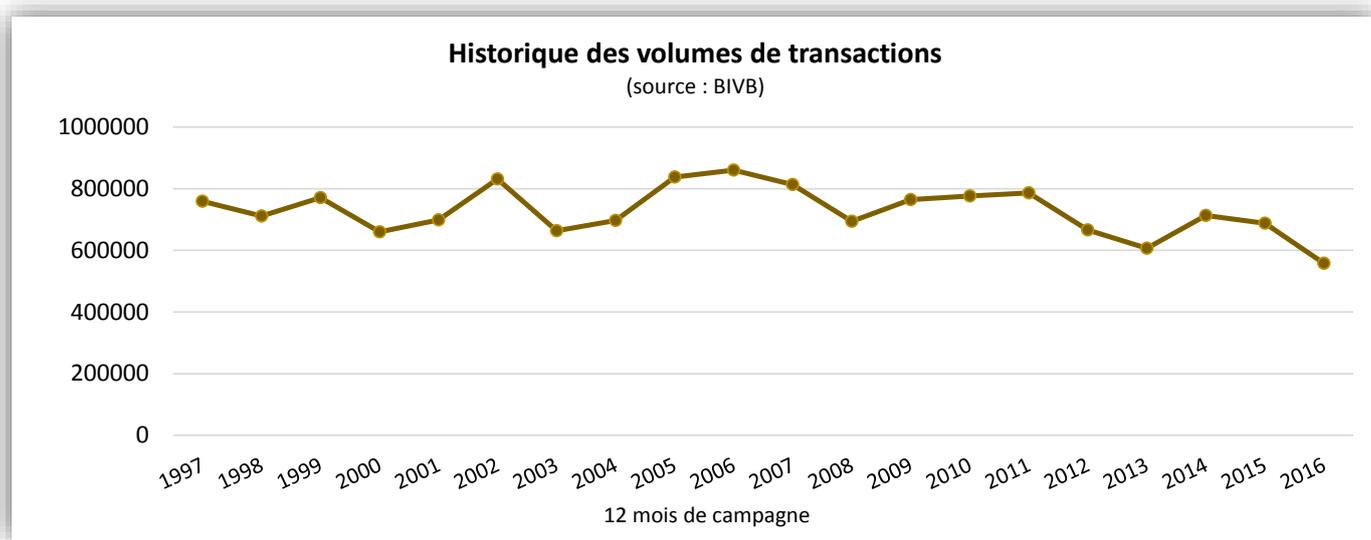
- ▶ les AOC **Régionales Bourgogne** (177 497 hl, 47 % des volumes rouges) **sont stables avec + 0,4 %** / campagne 15/16
- ▶ les **Mercrey rouges (+ Premiers Crus) progressent de 5 %**
- ▶ les appellations **Bourgogne Hautes Côtes de Nuits et Bourgogne Hautes Côte de Beaune rouges chutent de - 15,9 %** (10 % des volumes rouges)

Les sorties de Crémant de Bourgogne (147 331 hectolitres pour la campagne 2016-2017), sur cette même période, **progressent de + 2 %** (147 320 hl).



■ Les transactions démarrent fort sur la campagne 2017/2018

Le début de campagne 2017-2018 (août à octobre 2017) **est des plus dynamiques** pour les transactions entre les producteurs et les metteurs en marché. Elles affichent **+ 18,5 % par rapport à la moyenne des 3 premiers mois des 5 dernières campagnes** (soit 376 063 hl). C'est l'un des meilleurs démarrages de commercialisation d'un millésime de ces 20 dernières années, soit 384 330 hl.



Depuis 1997, la Bourgogne n'a jamais connu des volumes de transactions aussi bas sur les vins tranquilles que sur la campagne 2016/2017. Evalués à 675 803 hl, ils chutent de **18,9 %** (campagne 2016/2017 vs. campagne 2015/2016), de **- 19,4 %** / moyenne des 5 dernières campagnes et de **- 24,3 %** / moyenne des 10 dernières campagnes.

En revanche, les transactions sur le Crémant de Bourgogne ont joliment progressé : + 13 % (campagne 2016/2017 vs. 2015/2016), **+ 15,4 %** / moyenne des 5 dernières campagnes et **+ 20,2 %** / moyenne des 10 dernières campagnes. Les volumes d'achat du négoce pour le millésime 2016 représentent **85,5 %** des volumes de transaction, soit **577 884 hl** pour le millésime 2016 sur 675 803 hl de transactions.

À l'instar du volume des sorties de la viticulture, l'hétérogénéité des volumes de transaction par appellation est importante (campagne 2016/2017 vs. campagne 2015/2016) :

- ▶ Mâcon avec nom de commune : + 5 %
- ▶ Montagny et Montagny Premier Cru : + 68 %
- ▶ l'AOC Régionale Bourgogne rouge : + 11 % (33 % des volumes de vins rouge du vignoble)
- ▶ l'AOC Coteaux Bourguignons rouge : + 31 %
- ▶ l'AOC Mercurey rouge : + 9,4 %
- ▶ les AOC de Chablis : - 36,6 % sur le total des transactions, essentiellement sur celles portant sur le millésime 2016 (- 49,7 % à elles seules)

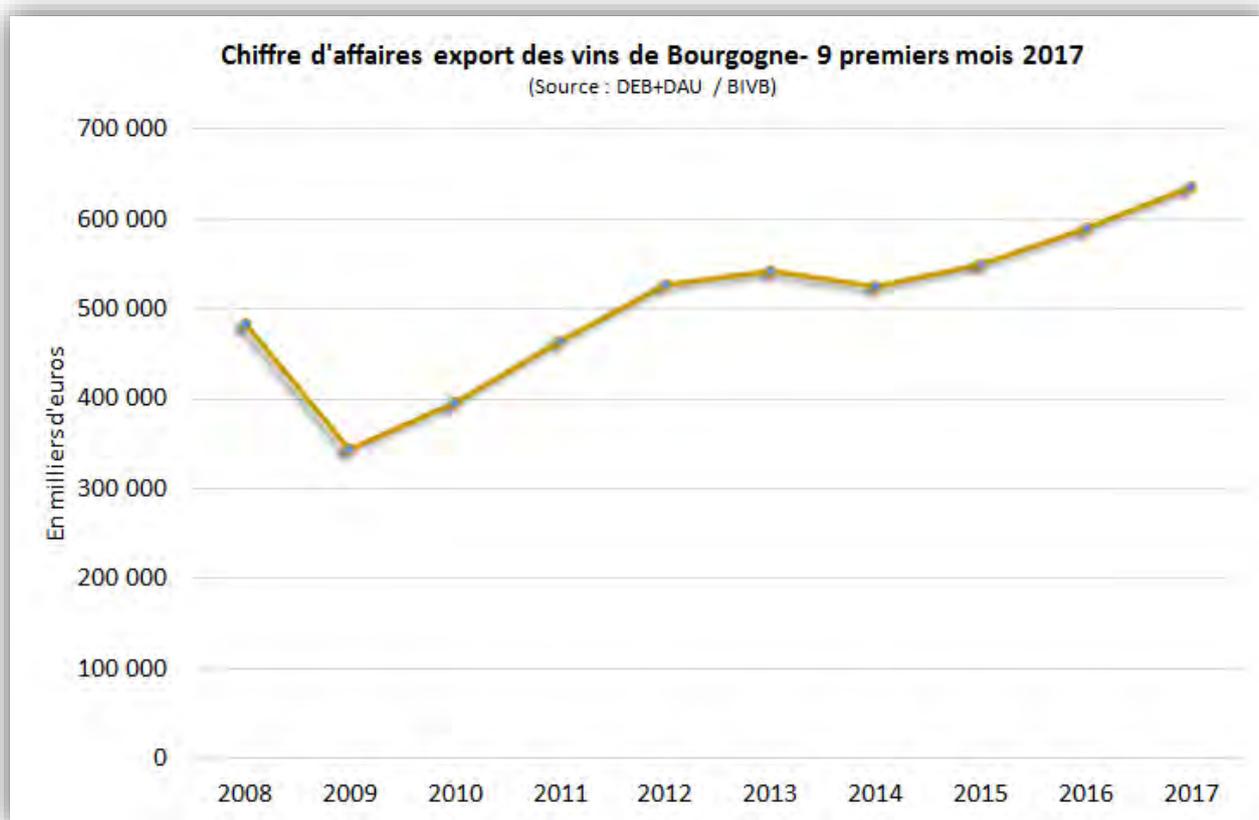
Export : la Bourgogne regagne des parts de marché sur certaines appellations

La Bourgogne reste très présente à l'export pour certaines appellations, malgré le déficit des volumes de 2016.

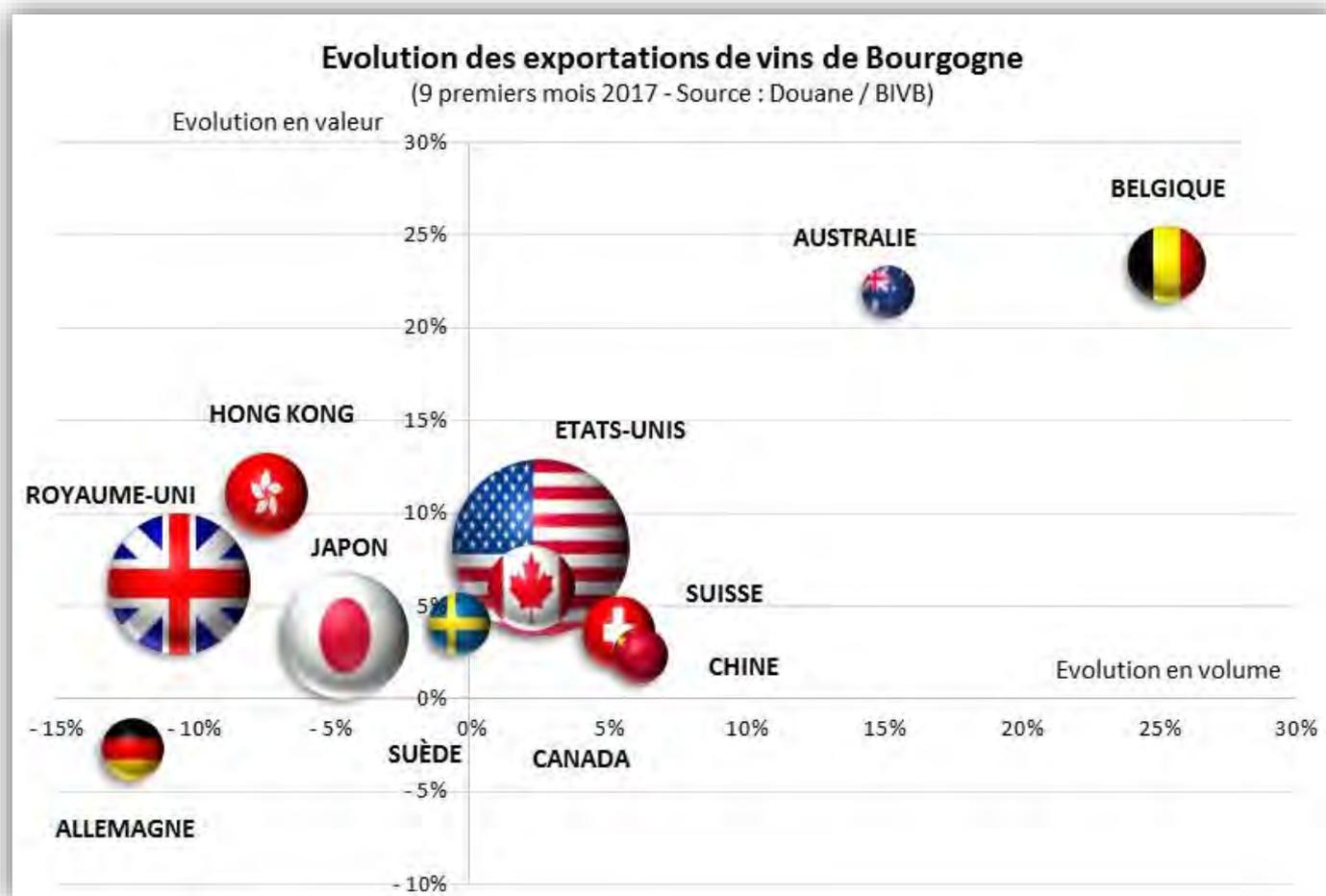
Sur les 9 premiers mois 2017, les vins de Bourgogne se stabilisent à 58,36 millions d'équivalent bouteilles exportées (- 0,96 % en volume par rapport au 9 mois 2016). Ces chiffres cachent de grandes disparités. Les vins de Chablis (36 % des vins blancs de Bourgogne exportés), très touchés par les accidents climatiques de 2016, font face à une chute de - 14,4 % en volume, soit une perte conjoncturelle de près 2,3 millions de bouteilles à l'export pour les 9 premiers mois 2017. Hors Chablis, le nombre de bouteilles exportées par la Bourgogne progresse de presque 2 millions de bouteilles (+ 4,1 % sur les 9 premiers mois 2017).



Le chiffre d'affaires poursuit sa croissance, atteignant 636,1 millions d'euros sur les 9 premiers mois 2017 (+ 7,9 %). C'est un nouveau record, porté à 50 % par les vins blancs, 46 % par les vins rouges et 4 % par le Crémant de Bourgogne.



Les principaux marchés d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie affichent de très beaux résultats en chiffre d'affaires. Ils contribuent fortement à cette croissance. Néanmoins, les progressions des volumes exportés sont à l'image de la récolte 2016 : très hétérogène selon les appellations et les marchés.



Lire ce graphique :

Taille des bulles proportionnelle au poids du marché dans le chiffre d'affaires des vins de Bourgogne à l'export sur la période

- Axe horizontal : évolution en volume par rapport à la même période en 2016
- Axe vertical : évolution en valeur par rapport à la même période en 2016

■ **L'Amérique du Nord confirme sa position de leader**

Les exportations de vins de Bourgogne en Amérique du Nord poursuivent leur croissance en volume (+ 2,5 % sur les 9 premiers mois 2017). Cette évolution s'accompagne d'une nouvelle hausse du chiffre d'affaires (+ 7,7 %), soit un gain de 13,5 millions d'euros.

Les États-Unis, 1^{er} marché export



Confirmant leur place de marché leader, les États-Unis réalisent 24 % du chiffre d'affaires à l'export des vins de Bourgogne sur les 9 premiers mois 2017 (20 % sur la même période en 2009). Cette belle performance est en partie due à une parité euro/dollar toujours favorable.

Pour l'avenir, la Bourgogne reste attentive à l'évolution de la fiscalité sur les alcools et aux barrières douanières. La politique protectionniste du gouvernement Trump pourrait en effet mettre en œuvre des barrières douanières et sanitaires plus contraignantes, alors qu'un projet de réforme prévoit une réduction des taxes sur les boissons alcoolisées locales et importées dès fin 2018.

Avec une progression de + 2,6 % en volume, la bonne santé des vins de Bourgogne sur le marché américain se confirme sur la période. Battant à nouveau un record, la Bourgogne a commercialisé aux États-Unis 22 % de ses volumes de vins, soit 12,6 millions de bouteilles en 9 mois. En 10 ans, les ventes de vins de Bourgogne ont augmenté de 1,736 million de bouteilles (9 premiers mois 2017 / 9 premiers mois 2008).



La Bourgogne représente 33 % des volumes de vins blancs d'AOC français exportés dans ce pays pour 47 % du chiffre d'affaires (9 mois 2017). Les appellations Régionales Mâcon en blanc sont les premières bénéficiaires de ces bons résultats, en volume (+ 7,5 %) et en chiffre d'affaires (+ 13,8 %). Les Crémant de Bourgogne continuent de gagner des parts de marché, avec des évolutions de + 23,5 % en volume et + 21,3 % en chiffre d'affaires. Les appellations Régionales Bourgogne rouges évoluent également : + 13,2 % en volume.

Le Canada, 5^{ème} marché en volume et 4^{ème} marché en valeur



Le chiffre d'affaires des vins de Bourgogne au Canada affiche une croissance significative.

Au cours des 9 premiers mois 2017, il a progressé de + 2,3 %, porté par les vins blancs (+ 6,8 % sur la période).

Les **appellations de Chablis** dépassent leur record de 2016 : 1,072 million de bouteilles exportées, pour 9 millions d'euros de chiffre d'affaires sur les 9 premiers mois 2017.

Les **appellations Régionales Bourgogne en blanc**, premier groupe d'appellations les plus exportées, continuent de tenir une place importante : + 1,2 % en volume leur croissance est continue sur ce marché depuis plus d'une dizaine d'années). Sur cette période, elles sont passées de 1 million de bouteilles exportées (9 premiers mois 2005) à plus de 1,52 million de bouteilles (9 premiers mois 2017). Les **Crémant de Bourgogne** retrouvent des couleurs sur ce marché, avec des évolutions de + 10,2 % en volume et + 14 % en chiffre d'affaires.

L'accord de libre-échange (barrières tarifaires et non-tarifaires) entre l'Union européenne (UE) et le Canada (CETA) est appliqué « provisoirement » depuis le 21 septembre, dans l'attente que les pays membres de l'UE l'aient voté, ce qui peut prendre plusieurs années.

Cette décision, qui abolit les barrières tarifaires et non tarifaires, est des plus importantes pour la Bourgogne. Elle est, en effet, la deuxième région exportatrice de vins français d'AOC et la première en vins blancs français d'appellation (chiffres 2016).

■ L'Asie du sud-est continue de performer

Sur les 9 premiers mois 2017, le chiffre d'affaires global des vins de Bourgogne, réalisé sur les 3 principaux marchés asiatiques (Japon, Chine et Hong Kong), continue de progresser (+ 5,2 %). Un beau résultat, porté avant tout par les marchés hongkongais et japonais.

Hong Kong, 14^{ème} marché en volume et 5^{ème} marché en valeur

Hong Kong confirme sa croissance en chiffre d'affaires à + 11 %. Les vins blancs de Bourgogne profitent le plus de la croissance économique de ce pays en 2017 (*PIB 2017 : + 3,5 % estimés*), avec une belle évolution en volume (+ 5,2 % sur les 9 mois 2017).

Les **AOC Villages et Villages Premiers Crus blancs des Côtes de Beaune et de Nuits** poursuivent leur croissance en volume (+ 53,3 % / 9 mois 2016). Les **appellations Régionales Mâcon en blanc** progressent toujours en volume (+ 135 %) et en valeur (+ 137 %).

Toutes couleurs confondus, les **appellations Régionales Bourgogne** gagnent 9,5 % en chiffre d'affaires (9 millions d'euros sur les 9 premiers mois 2017). Les **Grands Crus des Côtes de Beaune et de Nuits** reculent en volume pour la seconde année consécutive (- 29,7 % pour les 9 premiers 2017).



La Chine, 11^{ème} marché en volume et 10^{ème} marché en valeur

De ces trois destinations asiatiques, **la Chine est le marché qui performe le plus en volume : + 6,2 % sur les 9 premiers mois 2017.** Le chiffre d'affaires réalisé progresse quant à lui de + 14,5 %, alors que les vins rouges et les Crémant de Bourgogne voient leurs chiffres d'affaires baisser.

Les vins rouges (76 % des volumes exportés) contribuent fortement à la croissance en volume de la Bourgogne (+ 14,4 % sur les 9 premiers mois 2017), en particulier grâce aux appellations Régionales Bourgogne (+ 3,4 % pour 72 % de vins rouges exportés) et aux AOC Grands Crus, Villages et Villages Premiers Crus des Côtes de Beaune et de Nuits (+ 58 %). Cette croissance significative laisse penser que certains vins des deux Côtes arrivent désormais directement en Chine, sans passer par Hong Kong.



Un accord historique sur la protection des appellations

L'Union Européenne et la Chine ont récemment proposé un accord de reconnaissance mutuelle d'une liste d'appellations d'origine, initié depuis de longues années. Cet accord est soutenu fermement par le BIVB, dans le cadre de la défense de ses appellations. Il est actuellement soumis à une « période de commentaires » par le gouvernement chinois, avant d'être ratifié.

100 appellations de Chine et 100 appellations européennes sont instruites, par les autorités compétentes, au titre de cette reconnaissance. **La Bourgogne est concernée par deux appellations d'origine contrôlée « Bourgogne » et « Chablis ».** **L'accord de reconnaissance doit être signé avant la fin de l'année 2017.**

Cette démarche est complétée pour les autres appellations bourguignonnes, via la demande faite le 15 mai 2017 par le BIVB aux autorités chinoises (AQSIQ), et portée par le ministère français de l'agriculture.



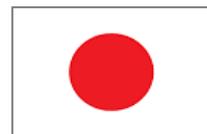
© BIVB / Droits réservés

Le Japon, 3^{ème} marché en volume et valeur

Au Japon, sur les 9 premiers mois 2017, la Bourgogne voit son chiffre d'affaires évoluer de + 2,56 millions d'euros (+ 3,4 % / 9 premiers mois 2016).

Ce sont les vins rouges qui en profitent le plus, avec + 7,9 % de chiffre d'affaires.

En volume, l'excellente progression de 50 % des exportations des **AOC Villages et Villages Premiers Crus de la Côte de Beaune, de la Côte Chalonnais et des Régionales Mâcon rouges**, ne compensent pas toutefois pas les pertes des **AOC Régionales Bourgogne rouges** (- 5 %).



Le chiffre d'affaires des vins blancs de Bourgogne baisse (- 1,7 %), malgré des volumes exportés en hausse pour les appellations **Chablis et Petit Chablis, les Villages et Villages Premiers Crus des Côte de Beaune et de Nuits et les AOC Régionales Mâcon** (+ 5,6 % en volume et + 8 % en valeur au total pour ces appellations), qui ne compensent pas le recul en volume des **AOC Régionales**.

Le gouvernement japonais a validé, en juillet 2017, des accords en faveur d'un libre-échange avec l'Union européenne, pour une entrée en vigueur prévue en 2019. Cette décision est des plus importantes pour la Bourgogne, car elle est la deuxième région exportatrice de vins français d'AOC et la première en vin blanc français d'AOC (année 2016).

■ Un marché européen tout en contrastes

La Grande-Bretagne, 2^{ème} marché en volume et valeur

Le Brexit n'a pas fini de faire parler de lui sur le marché du vin au Royaume-Uni, et cela jusqu'à la rupture du cordon avec l'Union Européen, prévue théoriquement à fin mars 2019.

Auparavant, beaucoup de questions restent sans réponses, car les députés britanniques n'ont pas encore pu étudier dans le détail le projet de loi gouvernementale lié au Brexit.



Dans ce contexte d'incertitude, les exportations de vins de Bourgogne au Royaume-Uni progressent de + 6,2 % en chiffre d'affaires (9 premiers mois 2017). Les volumes exportés chutent de - 10,5 %, fortement impactés par le manque de vins de Chablis, en baisse de - 29,6 %. Les AOC de Chablis représentent, à elles seules, 38 % des vins blancs de Bourgogne exportés au Royaume-Uni.

Les vins blancs de Bourgogne tiennent toujours une place primordiale dans les exportations vers le Royaume-Uni (81 % des volumes exportés), alors que ce pays importe globalement une grande majorité de vins rouges.

Les belles croissances de + 6,6 % en volumes et + 8,2 % en chiffre d'affaires des appellations Régionales blanches du Mâconnais (33 % des vins blancs de Bourgogne exportés), des appellations Villages du Mâconnais (+ 11,9 % en volume et + 6,6 % en chiffre d'affaires) et celles des AOC Villages et Villages Premiers Crus de la Côte Chalonnaise (+ 10,9 % en volume et + 23,4 % en chiffre d'affaires) ne permettent cependant pas de compenser le recul conjoncturel du Chablisien.

Bien que les Crémant de Bourgogne ne pèsent que 4 % des volumes exportés, ils soutiennent activement la croissance du vignoble dans ce pays : + 170 % en volume et + 161 % en chiffre d'affaires (/ 9 mois 2016).

La Belgique, 4^{ème} marché en volume et 6^{ème} marché en valeur

Les résultats des vins de Bourgogne sur les 9 premiers mois 2017 sont très prometteurs : + 24,5 % en volume et + 23,4 % en chiffre d'affaires (4,88 millions de bouteilles vendues pour 28,17 millions d'euros).

Une première bouffée d'oxygène, après 3 années de pertes, qui ne permet cependant pas de revenir au niveau des ventes de 2013. Une inconnue demeure sur ce marché : ces données ne tiennent pas compte des vins de Bourgogne rapportés par les Belges lors de leur passage en Bourgogne (première clientèle étrangère de la Bourgogne en oenotourisme - sources : *Bourgogne Tourisme 2010*) ou des achats frontaliers.



La Suède, 6^{ème} marché en volume et 9^{ème} marché en valeur

La Suède affiche également une belle progression en chiffre d'affaires sur les 9 premiers mois 2017 (+ 4,1 %), grâce à la reprise des ventes des appellations Régionales Bourgogne. En rouge, celles-ci performant en volume (+ 16 %), avec 431 670 bouteilles exportées pour un chiffre d'affaires de 2,16 millions d'euros (+ 12,5 %). En blanc, elles augmentent en volume (+ 22,1 %), avec 591 940 bouteilles, comme en chiffre d'affaires (+ 27,1 %, soit 2,76 millions d'euros).

Les **Crémant de Bourgogne** continuent de gagner des parts de marché (23 % des volumes de vins de Bourgogne exportés dans ce pays pour les 9 mois 2017), avec des évolutions de + 2 % en volume (757 280 bouteilles) pour un chiffre d'affaires de 3,78 millions d'euros.



La Suisse, 10^{ème} marché en volume et 7^{ème} marché en valeur

La Suisse affiche également une belle progression en volume (+ 5,4 %) comme en chiffre d'affaires (+ 3,6 %) sur les 9 premiers mois 2017, grâce à la reprise des ventes de vins blancs de Bourgogne. Cette croissance est particulièrement tirée par les appellations Régionales Bourgogne en blanc (+ 14,6 % en volume / 9 premiers mois 2016), les **Chablis et Petit Chablis** (+ 34,6 %).



■ L'Australie, une nouvelle destination privilégiée

L'Australie, 12^{ème} marché en volume et 14^{ème} marché en valeur

Sur les 9 premiers mois 2017, les volumes de vins de Bourgogne exportés sont globalement à la hausse, atteignant 1,04 million de bouteilles (+ 15,3 % / 9 mois 2016).



L'Australie semble être un petit marché pour les vins de Bourgogne, alors qu'il a toujours été une destination privilégiée. En 2008, il était juste derrière la Chine pour les volumes exportés et devant Hong Kong, avec 544 900 bouteilles. Il était également devant ces deux pays asiatiques en chiffre d'affaires, avec 7,15 millions d'euros. Sur les 9 premiers mois 2017 et pour ces trois destinations, l'Australie reste le premier marché en volume pour les appellations **Crémant de Bourgogne, Chablis, Petit Chablis et Régionales Mâcon blancs**.

En volumes, les vins blancs progressent (+ 16 % / 9 mois 2016, soit 564 330 bouteilles), comme les vins rouges (+ 15,3 %, 264 900 bouteilles) et le Crémant de Bourgogne (+ 13,5 %).

Le chiffre d'affaires des vins de Bourgogne en Australie affiche une croissance quasi continue depuis 20 ans, passant de 1,32 million en 1998 à 13 millions en 2017 (9 premiers mois). Sur les 9 premiers mois 2017, les vins blancs progressent de 14 % (/ 9 mois 2016, à 5,27 millions d'euros), les vins rouges performant à + 29 % (6,74 millions d'euros) tout comme le **Crémant de Bourgogne**, avec + 22,6 % (1,03 million d'euros).

France : les vins de Bourgogne restent bien présents sur les circuits traditionnels

- La Bourgogne poursuit son développement chez les cavistes et dans la restauration

Restauration à table

La Bourgogne, première région viticole avec Bordeaux, détient 15 % des 72 000 références de vin relevées sur les cartes de vins de 1 328 restaurants moyens à haut de gamme (hors étoilés). Elle est présente dans 75 % des restaurants visités, avec 8,2 références en moyenne par restaurants enquêtés.

50 % de l'offre de la Bourgogne en bouteille est composée des Villages et Grands Crus des Côtes de Beaune et Nuits. En revanche, l'offre de Bourgogne au verre est concentrée sur les AOC Régionales et Villages en blanc, de Chablis et du Mâconnais.



La moitié de l'offre de Bourgogne relevée est partagée entre le Centre-Est et l'Île de France. C'est le vignoble qui est proportionnellement le plus présent sur la région parisienne avec la Champagne.

L'offre de Bourgogne est essentiellement composée de vins blancs (58 % en bouteille et 2/3 de l'offre au verre). Sur cette couleur, la Bourgogne est présente dans 63 % des établissements (dont 40 % au verre). En vins rouges, la Bourgogne se retrouve dans la moitié des restaurants, mais dans à peine 18 % des établissements qui ont des vins au verre.

En dehors de l'appellation Chablis, distribuée dans un restaurant sur trois (33 %), aucune autre AOC de Bourgogne ne dépasse 15 %.

Le Crémant de Bourgogne est présent dans seulement 2 % des établissements, car sur le segment des vins effervescents, la Champagne laisse peu de place aux autres AOC.

Comme en 2015, plus d'un restaurateur sur deux a constaté une stabilité des ventes de vins de Bourgogne toutes couleurs confondues (52,9 %, contre 53,2 % en 2015). 30 % des professionnels ont noté un recul de leurs ventes de vins de Bourgogne en 2016 (30,5 % en 2015). Parmi eux, 16 % estiment que la baisse est de plus de 5 %. 17 % ont, quant à eux, enregistré une augmentation de leurs ventes de vins de Bourgogne en 2016 (16,3 % en 2015). Parmi eux, 6 % estiment que la hausse est de plus de 5 % (source : étude 2016).

Cavistes

D'après d'un échantillon de 704 cavistes (période 2015-2016), on dénombre 643 cavistes (91 %) disposant d'au moins une référence de vins de Bourgogne. Dans le Top 10 en part d'offre des vignobles français, la Bourgogne se positionne en 1^{er} vignoble (20 % de l'offre), notamment grâce à son offre imposante chez les cavistes de sa région de production (62 % de l'offre en Bourgogne Franche-Comté).



La Bourgogne domine sur les vins blancs, avec une présence chez 91 % des cavistes et un nombre de références bien plus important que les autres vignobles. Pour les vins rouges, la Bourgogne est le 2^{ème} vignoble derrière Bordeaux, avec 18 % de l'offre (23,5% pour Bordeaux). Dans la catégorie des vins effervescents, le Crémant de Bourgogne s'affiche dans 35 % des points ventes enquêtés.

Elle jouit notamment de son écrasante domination dans sa région de production. Elle occupe également une belle place en Ile de France et dans le Grand Est (Champagne, Alsace et Lorraine).

Sur 224 100 références relevées chez 704 cavistes, 15,4 % sont des vins de Bourgogne (34 439 références). Pour les références en bouteilles 75 cl, les vins de Bourgogne représentent presque 18 % de l'offre.

Parmi les appellations de Bourgogne les plus présentes chez les cavistes enquêtés, on trouve **Chablis**, largement en tête, suivie par **Gevrey-Chambertin, Pommard, Pouilly-Fuissé et Meursault** (source : étude 2015 - 2016).

■ Les circuits modernes retrouvent des couleurs

Sur les 8 premiers mois 2017, les ventes de vins de Bourgogne tranquilles dans les supermarchés et hypermarchés français retrouvent de la croissance, en volume (+ 3 %, soit + 435 000 bouteilles / 8 premiers mois 2016), comme en valeur (+ 3,4 %). 14,42 millions de bouteilles ont ainsi été commercialisées (hors drive, discount et supérettes), pour un chiffre d'affaires record de près de 111,8 millions d'euros.

Si les bonnes récoltes de 2014 et 2015 ont entraîné un retour de la Bourgogne sur ce marché, certaines appellations, qui ont subi un déficit de récolte en 2016, pourraient connaître, dans les mois à venir, un ralentissement de leur développement sur ce circuit.

Les vins rouges de Bourgogne ont progressé de + 1,8 % en volume, portés par les **Coteaux Bourguignons**, dont les ventes ont augmenté de + 30,9 %. Mercurey (+ 10,7 %) reste l'AOC Village la plus vendue en rouge.

Les vins blancs gagnent 3,9 % en volume, grâce aux appellations du Mâconnais : + 21,3 % pour les **Mâcon Villages** et + 38,6 % pour les **Viré-Clessé**. Les AOC Régionales améliorent aussi leurs résultats sur cette période : le **Bourgogne Aligoté** à + 97 000 bouteilles (+ 4,2 %) et les **AOC Régionales Bourgogne en blanc** à + 120 000 bouteilles (+ 6,4 %).

La Bourgogne est le seul vignoble d'AOC, avec le Beaujolais, avec une croissance significative, alors que les ventes globales de vins d'AOC en blanc et rouge ne cessent de reculer sur ce circuit (- 3,2 % pour les vins blancs et - 4,6 % pour les vins rouges pour les 8 mois 2017). Ces bons résultats s'expliquent en partie grâce à de faibles hausses de prix moyens (moins de 1,2 %). L'ensemble des AOC françaises (blanc et rouge) a encore perdu l'équivalent de près de 10,66 millions de bouteilles.

La stabilité des ventes de vins effervescents (- 0,3 % en volume pour les 9 premiers mois 2017) n'a pas été favorable aux AOC françaises (- 3,7 % en volume et - 1,8 % en chiffre d'affaires).

Dans la catégorie des vins effervescents d'AOC françaises vendant plus de 3 millions de bouteilles (3,887 millions de bouteilles), le Crémant de Bourgogne est l'un des vins qui se maintient le mieux en volume (à peine - 1,7 %). Les vins effervescents étrangers continuent de prendre des parts de marchés aux vins effervescents français, avec un gain de plus de 1,775 million de bouteilles (9 premiers mois 2017).



Tableau des résultats export des vins de Bourgogne

(Cumul 9 premiers mois 2017 / 2016 - Source : BIVB / Douane)

Destination	En milliers d'équiv. 75 cl			En milliers d'euros		
	Cumul civil de Janvier 2017 à Septembre 2017	Cumul civil de Janvier 2016 à Septembre 2016	Variation volume (N-1)	Cumul civil de Janvier 2017 à Septembre 2017	Cumul civil de Janvier 2016 à Septembre 2016	Variation valeur (N-1)
Total Pays	58 360,04	58 925,32	-1,0%	636 084,13	589 264,91	7,9%
ETATS-UNIS	12 563,72	12 245,44	2,6%	152 809,80	141 287,09	8,2%
ROYAUME-UNI	10 082,57	11 266,58	-10,5%	97 149,11	91 467,41	6,2%
JAPON	5 616,32	5 881,86	-4,5%	77 555,40	74 988,44	3,4%
BELGIQUE	4 886,03	3 897,06	25,4%	28 175,82	22 824,44	23,4%
CANADA	4 802,50	4 696,25	2,3%	35 847,21	33 816,93	6,0%
SUÈDE	3 242,19	3 253,69	-0,4%	18 679,43	17 949,79	4,1%
ALLEMAGNE	2 328,78	2 652,77	-12,2%	18 837,78	19 362,84	-2,7%
PAYS-BAS	1 994,77	2 584,10	-22,8%	13 887,12	15 615,82	-11,1%
DANEMARK	1 439,96	1 540,60	-6,5%	13 821,71	12 252,12	12,8%
SUISSE	1 236,12	1 172,56	5,4%	25 346,01	24 468,00	3,6%
CHINE	1 169,51	1 100,77	6,2%	14 681,37	14 349,46	2,3%
AUSTRALIE	1 040,21	902,51	15,3%	13 054,65	10 702,56	22,0%
NORVÈGE	894,46	1 054,22	-15,2%	6 895,99	6 943,19	-0,7%
HONG KONG	770,84	831,99	-7,3%	32 653,46	29 415,67	11,0%
IRLANDE	544,02	419,41	29,7%	3 341,49	2 370,35	41,0%
EMIRATS ARABES UNIS	391,74	405,10	-3,3%	5 027,29	5 523,96	-9,0%
ITALIE	380,16	411,91	-7,7%	5 602,28	5 024,01	11,5%
TAÏWAN	344,92	381,86	-9,7%	13 176,27	11 411,29	15,5%
CORÉE DU SUD	336,03	272,34	23,4%	5 510,31	4 622,53	19,2%
SINGAPOUR	332,94	317,02	5,0%	8 193,59	7 089,30	15,6%
ESPAGNE	294,63	223,97	31,5%	3 703,50	2 582,66	43,4%
BRÉSIL	278,47	245,65	13,4%	2 568,80	1 690,19	52,0%
ISRAËL	255,78	202,70	26,2%	2 386,43	1 921,84	24,2%
POLOGNE	232,08	140,30	65,4%	1 418,54	1 033,23	37,3%
LUXEMBOURG	186,99	175,17	6,8%	2 909,55	2 584,32	12,6%
MEXIQUE	180,90	182,84	-1,1%	1 523,16	1 584,19	-3,9%
FINLANDE	162,46	192,61	-15,7%	1 238,32	1 217,67	1,7%
RUSSIE + LETTONIE + LITUANIE + ESTONIE	469,16	527,84	-11,1%	5 355,08	4 927,78	8,7%
THAÏLANDE	148,88	149,56	-0,5%	2 205,03	1 836,32	20,1%
AUTRICHE	113,89	94,87	20,0%	2 067,03	1 512,52	36,7%

Note économique rédigée par le Pôle Marchés et Développement - BIVB - novembre 2017

(Source : Douane, CAVB, GTI, MIBD Market, IRI, CHD Expert, BIVB)

Contact :

Mathilde Paturaud

Attachée de presse France du BIVB

Tél. 03 80 25 06 96 - mathilde.paturaud@bivb.com

Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse en ligne du site : www.vins-bourgoigne.fr

SUIVEZ-NOUS :

